

Sgen IUFM Infos

Spécial PE2



Le bulletin du Sgen-CFDT IUFM Midi-Pyrénées

Trimestriel — Directeur de publication: M. Ferlet — Imprimé au syndicat

Bienvenue à l'IUFM

Votre année de formation vient de débuter... l'année qui s'ouvre devant vous doit vous préparer à votre métier, ses spécificités, ses difficultés, ses disparités. Tout au long de l'année, le Sgen-CFDT Midi-Pyrénées sera présent auprès de vous pour vous écouter et répercuter vos satisfactions, vos interrogations, vos mécontentements. Le Sgen-CFDT a choisi d'interpeller directement les responsables des IUFM si une anomalie se présentait.

Relayer la parole des stagiaires mais aussi leur permettre, de faire directement part de leurs soucis aux responsables administratifs des IUFM sont pour nous des soucis permanents.

Nous vous souhaitons une excellente année de formation à l'IUFM.

L'équipe IUFM du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées

Nous contacter:

Sgen-CFDT IUFM Midi-Pyrénées

sgencfdt.iufm@free.fr

<http://sgencfdt.iufm.free.fr>

MSN Messenger: sgencfdtIUFM@hotmail.com

AOL-AIM: sgencfdtIUFM

05.61.43.71.56

3, chemin du Pigeonnier de la Cépière (Bat C)

31081 Toulouse Cedex



Sommaire:

Edito	p1
Des idées qui ont fait leur chemin, travailler autrement	p2
Les rythmes scolaires	p3
Élections IUFM	p4
Quizzzzzz	p5
Adhérer	p6

Des idées qui ont fait leur chemin

Laboratoire pédagogique, poil à gratter anticonformiste, le Sgen-CFDT a défendu depuis sa création en 1937 des idées novatrices qui ont, au fil des ans, emporté l'adhésion... Quelques exemples...

Les zones d'éducation prioritaire (ZEP)

Créées au début des années 1980, les ZEP sont nées d'une revendication du Sgen-CFDT, visant à "donner plus à ceux qui ont moins".

Les IUFM

Le Sgen-CFDT revendiquait un corps unique, de la maternelle à l'université, et une formation professionnelle et pédagogique pour tous les enseignants : ainsi sont nés les IUFM.

Le travail en équipe

De révolutionnaire, l'idée est devenue réalité. En 1989, le ministère accorde une heure de concertation (la 27ème heure). Le Sgen-CFDT continue à revendiquer trois heures hebdomadaires de concertation, y compris dans le second degré.

Plus de maîtres que de classes

L'idée, énoncée dès 1974 par le Sgen-CFDT, visait à travailler autrement, en décroissant, avec de petits groupes... Cette idée a été reprise et même reconnue pertinente par le ministère. Faute de moyens en postes, elle reste encore marginale.

Pour construire l'école de tous **Travailler autrement**

Gérer des publics hétérogènes

L'accueil d'enfants aux difficultés d'origines diverses (sociales, culturelles, affectives ou intellectuelles) nécessite un suivi de chaque élève et de nouvelles compétences : savoir gérer le relationnel, maîtriser les procédures d'apprentissage, conduire des évaluations formatrices...

Ouvrir l'école sur la vie

A l'heure où beaucoup d'élèves subissent l'école et sont tentés de décrocher, l'école doit proposer des démarches fondées sur la motivation et l'ouverture au monde et établir le lien entre les apprentissages théoriques et ce que l'enfant pourra faire de ces savoirs...

Respecter les rythmes de l'enfant

C'est : - réduire la journée de classe
- rééquilibrer l'année scolaire
- équilibrer les temps scolaires, sociaux, familiaux, de loisirs.

Travailler en équipe

C'est : échanger, s'interroger, expliciter, mettre en commun outils et compétences, établir des règles communes pour la vie dans l'école, définir des démarches cohérentes pour l'ensemble du cursus scolaire...

C'est pour l'élève un projet éducatif enrichi et cohérent.

C'est pour l'enseignant un exercice moins solitaire du métier, des responsabilités partagées et le soutien d'une équipe.

Travailler en partenariat

L'école n'est pas seule impliquée dans l'éducation de l'enfant ; parents, collectivités locales, secteur social et associatif partagent aussi cette responsabilité.

Travailler en partenariat permet de mettre en synergie les énergies et les compétences, et d'inscrire l'action de l'école dans un projet éducatif élargi et cohérent.



Les rythmes scolaires en question...

A l'occasion des rentrées anticipées, les médias ont à nouveau rempli leurs colonnes de considérations sur la question des rythmes scolaires. Une nouveauté cette année : l'affichage de doutes et de questionnements sur les bienfaits ou méfaits de la semaine de 4 jours.

Les questions de rythmes chrono-biologiques des enfants et de leurs adéquations avec les rythmes scolaires et rythmes sociaux sont tout à fait importantes, beaucoup plus fondamentales que la place réelle qui leur est accordée dans les médias et les préoccupations des partenaires de l'école. Pourtant aborder ce sujet par le biais quasi exclusif de la durée de la semaine et seulement au moment de la rentrée relève d'un rituel totalement inefficace.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de volonté des Pouvoirs publics de traiter sérieusement cette question. Les différentes parties impliquées ont des points de vue si spécifiques et si éloignés les uns des autres qu'aucune proposition de débat ne paraît susceptible de déboucher sur un accord opératoire.

Même les associations de parents d'élèves, a priori les plus susceptibles de parler "au nom des intérêts de l'Enfant", ont des revendications non convergentes, qui s'expriment parfois au sein même de chaque association. Les impératifs économiques du monde des loisirs, de la neige notamment, semblent primer sur les intérêts de l'enfant et de l'adolescent.

Le Sgen-CFDT a beaucoup travaillé dans le passé sur ces questions. Voici nos propositions en quelques points :

- * L'organisation de la journée est au moins aussi importante que celle de la semaine. L'entrée dans les temps d'apprentissages nécessite des transitions, d'autant plus importantes que les enfants sont plus jeunes. La durée des séquences doit tenir compte de l'âge des élèves ; leur distribution dans la journée tenir compte des variations des capacités d'attention.

- * Les journées de classe sont trop longues et réparties sur trop peu de jours dans l'année. Ce qui se traduit par une demande d'allègement de la journée, en particulier des plus jeunes, et par un allongement de l'année scolaire.

- * La répartition actuelle des temps de travail et de vacances n'est pas satisfaisante. La demande de se rapprocher le plus possible de la répartition 7/2 reste d'actualité, c'est-à-dire une alternance de sept semaines de temps scolaire et de deux semaines de congés, minimum nécessaire à la récupération entre les cinq périodes de travail pour les élèves.

- * Aucun aménagement ne peut négliger la question des temps périscolaires et extra-scolaires. Non pas qu'il faille systématiquement tout occuper sans laisser aux enfants des temps "vides", mais un aménagement "sec" du temps scolaire crée pour beaucoup de familles autant de problèmes qu'il en résout.

- * L'école enfin ne peut pas se substituer aux familles pour assurer, les jours non scolaires, la régularité des moments (lever, coucher, repas...) qui synchronisent les rythmes biologiques aux rythmes sociaux. La façon dont les ruptures de cette synchronisation sont aménagées est sans doute aussi importante que la rythmicité propre à chacun des différents temps de l'enfant.

Dans l'attente hypothétique d'une éventuelle "conférence de consensus" sur ce sujet, le seul espace réaliste aujourd'hui pour débattre et intervenir est, parfois, un espace territorial bien circonscrit où peuvent se produire quelques avancées.

L'organisation scolaire en France souffre de la comparaison avec les autres pays...

France	Allemagne	Espagne
Classe : 180 jours par an Vacances : 16 semaines Semaine de 4,5 jours EDT : 8h30-11h30/13h30-16h30 6 heures de classe/jour	Classe : 188 à 208 jours Vacances : 12 semaines Semaine de 5 ou 6 jours EDT : 8h30-12h30 4-5 heures de classe/jour	Classe : 190 jours Vacances : 13 semaines Semaine de 5 jours EDT : 9h-12h/14h30-16h 4h30 de classe/jour
Italie	Pays-Bas	Angleterre
Classe : 200 jours par an Vacances : 12 semaines Semaine de 5 ou 6 jours EDT : en fonction du nb de jours Entre 4h30 et 6h de classe/jour	Classe : 200 jours Vacances : 11 ou 12 semaines Semaine de 4,5 jours EDT : 8h45-11h30/13h15-15h30 5 heures de classe/jour	Classe : 190 jours par an Vacances : 13 semaines Semaine de 5 jours 9h-12h/13h-15h30 5h30 de classe/jour

Bibliographie: École primaire mode d'emploi, maternelle et élémentaire, Paris, Marabout, 2002, 159p 7,12€

Martine DORIAN, Marc ZANONI

Quizzzz : le syndicalisme, comment le vois-tu ?

A TON AVIS : Se syndiquer

Entoure une lettre par rubrique et reporte la dans les cases à la fin du quizzzz !

Utilité

A -Ne sert à rien. Syndicats = magouilles.

M -Est utile si on a besoin de quelque chose.

S -Est utile, pour défendre ses idées et pas seulement ses droits.

Coût

A -C'est beaucoup trop cher, il vaut mieux mettre son argent ailleurs.

D -On peut tout avoir gratuitement, il suffit de se débrouiller.

G -On doit pouvoir déduire une partie de la cotisation de ses impôts.

Prise de Décision

E -Dans un syndicat, les prises de décision doivent être débattues et démocratiques.

O -Dans un syndicat, ce sont les représentants qui doivent décider, ils connaissent mieux les dossiers.

R -Les syndicats ne décident pas, ils sont à la remorque des partis politiques.

Orientation

T -Un syndicat est là pour contester, un point c'est tout.

P -Un syndicat est là pour conserver et défendre un système, pour placer ses adhérents.

N -Un syndicat est là pour faire évoluer les choses en conciliant intérêt général et intérêt des personnes.

Constitution

I -Un syndicat ne doit être constitué que d'une catégorie de profession, sinon il ne nous défend pas bien.

C -Un syndicat doit rassembler toutes les catégories de salariés, il en est plus fort, ses positions sont inspirées par la solidarité.

Action, conflit

F -Un syndicat bien organisé doit mettre de l'argent de côté, pour que ses adhérents puissent soutenir des conflits durs.

E -Un syndicat doit déclencher l'action, les personnels doivent s'organiser entre eux pour la solidarité.

Défense des personnels

N -Un syndicat peut nous défendre si on paie un supplément.

D -L'adhésion à un syndicat permet d'avoir une assistance juridique.

T -Un syndicat n'a pas le droit de nous défendre, on doit le faire seul.

Transformer l'école

S -L'école c'est d'abord l'affaire des enseignants, on ne doit pas laisser les parents intervenir. Les professionnels c'est nous !

E -C'est au ministère de décider, les enseignants sont des exécutants.

T -Pour réussir il faut que tous les acteurs soient concernés, l'école, ce n'est pas que l'affaire des enseignants.

BILAN

Reporte tes réponses dans l'ordre dans les cases ci-dessous.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

1 -Tu lis un nom connu, il est temps de songer à te décider !

2 -Tu devines un nom connu, es-tu sûr (e) d'avoir tout lu ? Redemande un questionnaire. Pose des questions...

3 - Comment? Tu n'arrives à rien deviner! On donne des cours du soir au

05.61.43.71.56



Contacter le Sgen-CFDT 1er degré :

Sgen-CFDT <u>Midi-Pyrénées</u> (siège régional) et <u>Haute-Garonne</u> : 3, chemin du Pigeonnier de la Cépière (Bâtiment C) 31081 Toulouse Cedex 1 05.61.43.71.56 / 05.61.43.71.70 sgencfdtmp@wanadoo.fr sgencfdt31@wanadoo.fr	Sgen-CFDT du <u>Lot</u> : Bourse du travail Place Claude Rousseau 46000 Cahors 05.65.40.93.56 sgencfdt.46@free.fr http://sgencfdt.46.free.fr	Sgen-CFDT des <u>Hautes-Pyrénées</u> : Bourse du travail Place des Droits de l'Homme 65000 Tarbes 05.62.53.32.76 sgen-cfdt.65@wanadoo.fr http://perso.wanadoo.fr/sgen-cfdt.65
Sgen-CFDT du <u>Tarn-et-Garonne</u> : 23, côte de Sapiac 82000 Montauban 05.63.63.26.80 sgencfdt82@free.fr http://sgencfdt82.free.fr	Sgen-CFDT du <u>Tarn</u> : Contacter le Sgen-CFDT Midi-Pyrénées	Sgen-CFDT du <u>Gers</u> : 1, rue Gambetta 32000 Auch 05.62.05.77.62 sgen32@free.fr
Sgen-CFDT de l' <u>Aveyron</u> : 23, rue de la Gineste 12000 Rodez 05.65.78.59.98 sgen12@wanadoo.fr	Sgen-CFDT de l' <u>Ariège</u> : Contacter le Sgen-CFDT Midi-Pyrénées	Espace IUFM du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées: http://sgencfdt.iufm.free.fr Voir aussi: www.sgen-cfdt.org

SE SYNDIQUER AU SGEN-CFDT, C'EST :

- ◇ la défense juridique des militants et adhérents;
- ◇ la caisse nationale d'action syndicale (CNAS) en cas d'action juridique, ou de longue grève. La CFDT est la seule organisation syndicale à avoir une caisse de grève !
- ◇ aux services de l'association de consommateurs créée par la CFDT (Asseco) en matière de logement, crédits, endettement, assurance...
- ◇ de la presse fédérale (Profession Éducation) et presse confédérale;
- ◇ la participation à des réunions d'analyse et de débats;
- ◇ à des formations syndicales (12 jours maximum par an).

*Au-delà, vous avez la possibilité de participer
 « un peu, beaucoup, passionnément » à la vie du syndicat
 en ces temps d'attaque du système éducatif,
 et en particulier au sein de l'IUFM !*

Les adhésions = la seule ressource d'un syndicat...

Si vous appréciez notre presse, adhérer-;)



Bulletin d'adhésion au SGEN-CFDT

Étudiant (PE1): 30 € Stagiaires (PE2) : 77 €

*A verser en 1, 2 ou 3 chèques, ou 6 prélèvements automatiques
 Et à faire parvenir au SGEN départemental.*

*Vous recevrez, en temps utile, un attestation permettant **une réduction d'impôts de 50 % de votre cotisation.***

NOM Prénom: _____

Date de naissance : _____ / _____ / 19 _____

Catégorie : (Rayer les mentions inutiles) Étudiant / PE2

Adresse perso.: N° , rue : _____

C. postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-Mail : _____

Votre IUFM : _____